



AI Marne Zone REIMS

COURRIER ARRIVÉ

- 1 OCT. 2019

51500 SILLERY

POUR AFFICHAGE

**COUPURES DE COURANT
POUR TRAVAUX**

Commune de : SILLERY

Afin d'améliorer la qualité de la distribution électrique et de répondre aux besoins de notre clientèle, nous réalisons des travaux sur le réseau électrique qui vous alimente qui entraîneront une ou plusieurs coupures d'électricité.

Rappel :

Notre personnel et nos prestataires travaillent sur le réseau électrique afin d'assurer la qualité et la continuité du service public de la distribution d'électricité.

Pour que ces travaux puissent être réalisés en toute sécurité, nous vous rappelons que si vous deviez utiliser un moyen de réalimentation (groupe électrogène, alternateur sur tracteur,..), il est obligatoire d'ouvrir votre disjoncteur général ENEDIS (le positionner sur 0).

Horaires des coupures :

mardi 22 octobre 2019
de 08h00 à 17h00

Quartiers ou lieux-dits :
LE PUIITS

Enedis est une entreprise de service public, gestionnaire du réseau de distribution d'électricité. Elle développe, exploite, modernise le réseau électrique et gère les données associées. Elle réalise les raccordements des clients, le dépannage 24h/24, le relevé des compteurs et toutes les interventions techniques. Elle est indépendante des fournisseurs d'énergie qui sont chargés de la vente et de la gestion du contrat de fourniture d'électricité.





Nos réf. AI Marne Zone REIMS
043 T 07888

Interloc. Clement LEGOUX

Objet. Coupure d'électricité pour travaux
Motif : Entretien du réseau électrique

MADAME MONSIEUR LE MAIRE
PLACE DE LA MAIRIE
51500 SILLERY

Le 26/09/2019

Madame, Monsieur le Maire,

Afin d'améliorer la qualité de la distribution électrique et de répondre aux besoins de notre clientèle, nous sommes conduits à programmer des travaux qui entraîneront une coupure d'électricité sur le territoire de votre commune :

mardi 22 octobre 2019 entre 08h00 et 17h00

Vous trouverez ci-jointe une note d'information précisant les horaires de coupure et les lieux concernés, que nous vous remercions de bien vouloir porter à l'affichage.

L'alimentation pourra être rétablie à tout moment sans préavis.

Pour plus d'information le jour des travaux, vous pourrez nous joindre au numéro de téléphone de dépannage réserve
aux collectivités locales : **0811 01 02 12**

Conscients de la gêne occasionnée par ces travaux, nous vous remercions de votre compréhension et vous prions d'agréer, Madame, Monsieur le Maire, nos salutations distinguées.

Le Chef d'Agence,

